



JOUEURS(ES) D'INTERET GENERAL



• Rappel charte d'engagement

La charte d'engagement des clubs signée pour la saison 2016/2017 prévoit notamment :

- L'autorisation pour les groupements sportifs à signer un contrat joueur pour des missions d'intérêt général(*) pour la collectivité,
- La création d'un diplôme de joueur d'intérêt général,
- La mise en place d'un contenu et d'un calendrier de formation par la FFBB et ses ligues régionales.
- (*) Travail de la CF clubs CF/PN-DAJI

CARACTERISTIQUES

- le diplôme sera un diplôme de la FFBB en l'absence aujourd'hui de possibilités offertes par les diplômes de l'Etat ou de Branche sur un tel support

CARACTERISTIQUES

- Cette disposition s'appliquant aux clubs de NM2, NM3, NF3, NF2, NF1 et PNF/M, le nombre de joueurs/joueuses susceptibles d'être concernés par une action de formation est important.
- **L'échelon régional est identifié pour la mise en œuvre de la formation (IRFBB).**

CARACTERISTIQUES

- ***2 situations doivent être distinguées***
- Des missions ayant trait à de l'encadrement qui nécessiteront obligatoirement d'inclure dans le diplôme de joueur d'intérêt général une certification permettant de satisfaire aux conditions d'exercices des professions réglementées d'éducateur sportif.
- **Ce choix conduit à inclure dans le diplôme le CQP.TSBB**

CARACTERISTIQUES

- Des missions ne donnant pas lieu à une activité règlementée pourront plus facilement être incluses dans le contenu de la formation en s'appuyant aujourd'hui sur des formations existantes (basket santé, animateur play-ground...).

ORGANISATION

- il est aujourd'hui possible à minima de proposer une formation sur 2 ans permettant:
 - Année 1 de combiner le module 1 du CQP.TSBB et une formation à la citoyenneté
 - Année 2 de poursuivre la formation sur le module 2/2 du CQP.TSBB et une formation complémentaire

ORGANISATION

- Cela conduit à un volume de formation en année 1 et en année 2 de 80 heures.
- Le/la JIG dispose dans ce cadre de la capacité à encadrer dès l'année 1.

Merci de votre attention



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com